

tenter de nouveau la fortune de la guerre sous des circonstances plus favorables. Les militaires sont d'avis que, vu l'état du pays, il ne pourra être tenté aucune opération importante, par une grande armée, avant le mois de Juin ; ce qui donnera aux Polonais le temps de respirer. Et qui peut dire, dans l'état de fermentation où est présentement l'Europe, quels évènemens n'auront pas lieu dans le cours de deux mois ? Malgré cela, nous craignons beaucoup pour les Polonais, s'ils ne sont pas en état de profiter de la détresse de l'armée russe, pour tomber dessus, la poursuivre, si elle fait retraite, la détruire au moins en partie, et décider, par leur marche en avant, la Lithuanie à s'insurger tout de bon, et de manière à ne pouvoir reculer.

FRANCE.—Le comte Grouchy a écrit au maréchal Soult pour revendiquer le titre de maréchal. La validité de la nomination des cent jours, dit M. Grouchy, ne peut être contestée par le major-général de la grande armée. Cette demande a été rejetée, sans doute pour ne pas offenser les puissances étrangères, qui n'ont pas reconnu la légitimité du gouvernement de Napoléon durant ces cents jours. Le comte Bertrand est dans le même cas que M. Grouchy : ils sont tous deux maréchaux de France dans le sens national ; ils ne le sont pas aux yeux du présent gouvernement et de la sainte alliance.

La *Gazette de France* appelle *un homme fidèle au malheur* Louis Cadoudal, auteur d'une lettre à la duchesse de Berry, dans laquelle il trace un plan de révolte contre le présent gouvernement, et veut que les princes et les princesses de la famille déchue pressent l'Espagne, l'Autriche, la Prusse et la Russie de faire entrer simultanément leurs armées en France. Il a été saisi en Bretagne, une lettre du gérant de *l'Ami de l'Ordre*, apparemment dans le même sens que celle de M. Cadoudal, et une chanson intitulée : *Mes regrets et mes espérances*.

BELGIQUE.—Il paraît que tous les projets des partisans du prince d'Orange ont été frustrés par le patriotisme des Belges, tant militaires que citoyens. Cependant le pays n'était pas tranquille aux dernières dates, en conséquence sans doute de l'état provisoire où il se trouve. Le *Courrier des Pays-Bas* du 2 avril, fait mention d'un nouveau protocole, qui aurait été signé à Londres par les plénipotentiaires des cinq grandes puissances, et qui ne ressemblerait en rien aux protocoles précédents.

ETAT DE L'IRLANDE.—On lit dans une lettre de Loughrea du 5 avril : Cette partie du pays est dans un état de rébellion ouverte, et aujourd'hui à deux heures, un parti de plus de